

**Objet :**  
Demande de permis d'immersion de  
Produits de dragages portuaires dans la  
Fosse de Maumusson  
**Nos références :** DM/JT/61.03

**Monsieur le Directeur Départemental  
Des Affaires Maritimes**  
  
**17000 La Rochelle**

La Tremblade, le 26 juin 2003

Monsieur le Directeur,

Après avoir étudié le dossier concernant les sédiments à retirer de la zone du Pâté contiguë au port du château, nous émettons les avis et remarques suivantes :

**Qualité des sédiments :**

Les analyses chimiques réalisées sur ces sédiments, font apparaître un certain nombre de contaminant, dont la concentration dépasse le seuil  $N_1$  de la grille retenue dans l'arrêté du 14/06/2000.

Il s'agit principalement de l'Arsenic, du Chrome et du Nickel. Les teneurs mesurées ne dépassent que peu le niveau  $N_1$  et sur quelques points seulement, il n'y a pas lieu de demander d'investigation complémentaire et l'on peut considérer que le risque de contamination des zones de production conchylicole est très faible si l'on suit strictement les recommandations de l'étude quant aux modalités de déversement, et notamment les horaires de marées ainsi que le lieu exact prévu.

La contamination par hydrocarbures est un peu plus préoccupante, mais ne justifie pas non plus d'investigations supplémentaires.

Institut français de recherche  
pour l'exploitation de la Mer

**Station de La Tremblade**  
Ronce les Bains  
B.P. 133  
17390 La Tremblade  
France

téléphone **33 (0)5 46 36 98 36**  
télécopie **33 (0)5 46 36 37 51**  
<http://www.ifremer.fr>

**Siège social**  
155, rue Jean-Jacques Rousseau  
92138 Issy-les Moulineaux Cedex  
France  
R.C.S. Nanterre B 330 715 368  
APE 731 Z  
SIRET 330 715 368 00297  
TVA FR 46 330 715 368  
Etablissement public à caractère  
industriel et commercial

téléphone **33 (0)1 46 48 21 00**  
télécopie **33 (0)1 46 48 22 96**  
<http://www.ifremer.fr>

L'usage de moteurs hors bord deux temps dans le bassin, tant professionnel que plaisancier est certainement la principale source de contamination des eaux par hydrocarbures et celle des sédiments, qui nous occupe ici, n'est pas de nature à changer fondamentalement le niveau général de contamination par ce paramètre.

Néanmoins, là encore, on suivra strictement les modalités prévues pour le déversement en temps et en lieu.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos meilleures salutations.

**Daniel Masson**  
**Chef du Laboratoire**  
**DEL de La Tremblade**

**Pièces jointes :**  
Dossier en retour

Copies :  
Affaires Maritimes de Marennes  
Chrono